



VALÉRIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE
L'INFORMATIQUE, DE LA SIMPLIFICATION
ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS
FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

Jambes, le 05 octobre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mouvements de jeunesse : bientôt 43 nouveaux endroits de camps labelisés en Wallonie

La Ministre du Tourisme, Valérie De Bue, vient de signer l'arrêté octroyant des subventions exceptionnelles pour le développement d'endroits de camps labelisés en Wallonie.

Au total, c'est près de 600.000 euros qui seront prochainement investis dans la création de 43 nouveaux endroits de camps labelisés et dans l'amélioration des conditions de sécurité et d'hygiène de 40 autres endroits de camps déjà labelisés.

En Wallonie, les mouvements de jeunesse rassemblent chaque année de plus en plus de jeunes. Plus de 100.000 jeunes partent chaque été en camp. Mais le nombre d'endroits de camp qui réunissent les conditions de sécurité indispensables, qui possèdent des sanitaires en suffisance, qui sont situés dans un endroit propice à l'accueil des jeunes, le tout à un prix abordable, est nettement inférieur à la demande.

Avec ces subventions exceptionnelles, la Ministre du Tourisme, soutient les exploitants d'endroits de camps dans la mise aux normes de leur bâtiment, évite la disparition de ceux-ci et augmente les lieux d'accueil pour les mouvements de jeunesse. « *C'est aussi une façon d'encourager les exploitants d'endroits de camps à offrir aux mouvements de jeunesse des locaux appropriés et des équipements de qualité tant au niveau de la cuisine que des sanitaires* » précise Valérie De Bue.

Pour rappel, le label « Endroit de camp » est délivré par l'ASBL Atouts Camps. Il garantit que les bâtiments labellisés sont en ordre de sécurité-incendie et offrent un certain niveau d'équipements.

Province	Nombre de nouveaux endroits de camps labélisés	Nombre d'endroits de camps améliorés
Luxembourg	5	15
Hainaut	8	3
Liège	15	11
Namur	13	9
Brabant wallon	2	2
TOTAL	43	40